

Rentrée scolaire

AIDE-MÉMOIRE POUR LES PARENTS

En cette période de rentrée scolaire, la Ville de Québec en profite pour vous rappeler quelques éléments importants concernant la sécurité routière aux abords des écoles. Parce que la sécurité de vos enfants est une priorité!

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

De nombreux élèves marchent pour aller à l'école et peuvent être exposés aux dangers de la route. En tant qu'automobiliste, adoptez-vous les pratiques d'un bon conducteur?



- › Savoir identifier et reconnaître la signalisation en zone scolaire.



- › Respecter la limite de vitesse prescrite dans la zone scolaire.



- › Respecter les directives et les signaux des brigadiers scolaires, même si la signalisation en place indique le contraire.



- › Céder le passage aux écoliers en immobilisant son véhicule aux endroits non contrôlés par des feux de circulation ou des arrêts obligatoires.



- › Arrêter complètement son véhicule à plus de 5 mètres de l'autobus lorsque ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt sont activés.

- › Ne pas se stationner en double, car cela bloque le passage aux autres véhicules et rend dangereuse la traversée des élèves.

- › En reconduisant son enfant à l'école, l'inciter à traverser la rue uniquement aux intersections.

- › Respecter les périodes de stationnement de courte durée aux abords des écoles qui permettent de délimiter les espaces réservés aux autobus et aux parents.



- › Ne pas effectuer de demi-tour dans la rue ou à une intersection.



[Visionnez notre vidéo sur le sujet.](#)

Consultez la [section zone scolaire](#) pour en apprendre davantage.

Rentrée scolaire

BRIGADE SCOLAIRE



Afin de sécuriser certaines traverses dont les conditions le justifient, la Ville dispose d'une brigade scolaire adulte en support à la signalisation routière. Lorsque la circulation est dirigée par un brigadier scolaire, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à ses ordres et à ses signaux. Les brigadiers scolaires sont de précieuses ressources pour assurer la sécurité des enfants.

Plusieurs outils sont à votre disposition pour en savoir plus sur la brigade scolaire de votre quartier.

- › Consultez [l'horaire des brigadiers](#)
- › Inscrivez-vous au formulaire des [avis d'absence](#) des brigadiers pour être informé directement par courriel
- › Identifier le corridor scolaire de votre secteur dans la [carte interactive](#) (sous sécurité routière)

Consultez la [section brigade scolaire](#) pour en apprendre davantage.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter le 311.

Bonne rentrée scolaire!